

Le CSA rappelle à l'ordre France 3

Dans un courrier adressé le 27 novembre à Marc Tessier, Président de France Télévision, le CSA a dénoncé les " dérapages " et les " dérives " de l'émission de France 3 ?C'est mon choix?. Rappelant qu'aux termes de son cahier des charges, France 3 doit constituer une référence en matière d'éthique, de qualité et d'imagination, le CSA s'interroge sur la compatibilité de l'émission avec ces missions de service public et a demandé à Marc Tessier quelles mesures il compte prendre pour que les " dérapages " dénoncés prennent fin. Déjà l'autorité de régulation avait adressé un courrier à France 3 fin juillet, demandant que les thèmes abordés dans l'émission respectent la sensibilité des enfants et des adolescents les mercredis et pendant les congés scolaires.